



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 FÉVRIER 2024
2024/033**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, le vingt et un février deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, sous la présidence de Mme Christelle CHASSÉ, Maire.

Nombre de membres dont le Conseil municipal doit être Composé	29
Nombre de conseillers en Exercice	29
Nombre de conseillers Présents	24
Nombre de votants	29

Etaient présents : Mme Christelle CHASSÉ, M. Maël CARIOU, Mme Cécilia DRÉNO, M. Alain FOURNIER, M. Michel CADIET, Mme Jeanne DELASSUS, M. Romain LAUNAY, Mme Marie-Renée BIZET, M. Laurent GIRARD, M. Christian ROUX, Mme Claudie LELECQUE, M. Jean-Philippe BASTIEN, M. Ibrahim MAKO OLOW, Mme Emmanuelle DEBUSSCHÈRE, M. Cédric ORDUREAU, M. Yannick DANIEL M. Pierre-Luc PHILIPPE, M. Arnaud COURJAL, Mme Florence LEPY, M. Christophe LIEGE, Mme Huguette ROSIER, M Laurent LELIEVRE, M Robert ACQUITTER, Mme Stéphanie PICOT.

Absent(e)s excusé(e)s : Mme Françoise CHAMPION (pouvoir à Mme Marie-Renée BIZET), Mme Florence LE MEIGNEN (pouvoir à M Robert ACQUITTER), Mme Céline BERTHO (pouvoir à Mme Stéphanie PICOT), Mme Michelle GUILLEUX (pouvoir à M Pierre-Luc PHILIPPE), M. Denis SEBILO (pouvoir à Mme Huguette ROSIER),

Secrétaires de séance : Mme Stéphanie PICOT et M. Pierre-Luc PHILIPPE

MOTION DE SOUTIEN A L'AGRICULTURE

Rapporteur : Maël CARIOU

Le monde agricole rencontre une crise importante. Herbignac est une ville rurale où l'agriculture est essentielle et pourvoyeuse de nombreux emplois directs comme indirects. D'ailleurs, avec l'agglomération Cap Atlantique, les syndicats des bassins versants, le PnrB... nous travaillons activement et quotidiennement avec les agriculteurs. A ce titre, nous sommes témoins des difficultés rencontrées par le monde agricole et nous voulons exprimer notre soutien à ces femmes et ces hommes qui nourrissent, entretiennent et font vivre nos territoires.

Le monde agricole n'est pas uniforme et les situations sont très variées selon les secteurs, les territoires, les tailles des fermes... L'élevage est particulièrement touché par les

difficultés économiques et la succession des épizooties. Les difficultés et leurs conséquences dramatiques sont connues :

- Des revenus insuffisants,
- Un sentiment de dévalorisation du métier,
- Un partage du territoire qui semble de plus en plus difficile avec certains habitants,
- Une artificialisation galopante des terres,
- Des difficultés d'installation,
- Des transmissions d'exploitations au moment du départ en retraite,
- Un taux de suicide inacceptable,
- La concurrence internationale vécue comme déloyale,
- Le sentiment de crouler sous les normes, les réglementations,
- Le recrutement d'ouvriers agricoles,
- ...

Les mobilisations sont donc légitimes !

Cependant nous ne devons pas nous tromper de cible. Nous exprimons donc notre inquiétude quant aux mesures annoncées par le gouvernement et notamment celles liées à l'allègement des règles environnementales et la mise en « pause » du plan Ecophyto. A l'heure où, à raison, on s'inquiète du recule des prairies permanentes et des haies, de l'effondrement de la biodiversité, de l'appauvrissement des sols et de la pollution des eaux, dont l'agriculture est la première victime, c'est une erreur politique grave. Elle risque de dégrader un peu plus encore la santé publique dont celle de nos paysans, nos agriculteurs, nos sols et notre environnement. Cette protection est vitale pour pérenniser l'activité agricole sur nos territoires et notre souveraineté alimentaire. Il nous semble que cette question de la sortie progressive des pesticides est essentielle, il faut l'accompagner et non l'enterrer.

D'ailleurs, d'autres solutions à cette crise existent :

- Assurer une répartition juste de la valeur par une véritable application de la loi Egalim ;
- Sortir de la logique des accords de libre-échange afin de protéger les agriculteurs des importations qui ne sont pas soumises aux mêmes normes de production ;
- Améliorer le partage du foncier agricole ;
- Améliorer la répartition des aides de la PAC, au-delà de la surface ;
- Renforcer les liens entre agriculteurs et habitants en favorisant la relocalisation de l'alimentation (Plans alimentaires territoriaux, circuits courts, restauration collective...).
- ...

C'est pourquoi nous soutenons les exploitants agricoles et demandons au gouvernement des mesures primordiales qui permettraient de garantir un revenu décent à chaque paysan et de les accompagner pour la pérennité à la fois de notre environnement, de notre santé et de notre agriculture.

Le Conseil municipal, avec **25 voix POUR, 4 ABSTENTIONS (P-L. PHILIPPE, H. ROSIER, M.GUILLEUX, D. SEBILO), DÉCIDE :**

- ◆ **VOTER** cette motion de soutien à l'agriculture.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans les mêmes conditions de délai.

**Certifié exécutoire par la Maire compte tenu
De la réception en Préfecture, le 01 mars 2024
Et de la publication, le 28 février 2024**

**Pour extrait certifié conforme
Mme La Maire,
Christelle CHASSE**



